

DENOMINATION

COMMUNE
2010

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2010
ET SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS
ET L'APPROBATION DU COMPTE DE GESTION

Nombre de membres en exercice	: 15
Nombre de membres présents	: 13
Nombre de suffrages exprimés	:
Votes	Contre 0
	Pour 12

Date de la convocation le 11 avril 2011

Séance du 18 avril 2011 à 20 H 30

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mr J-Luc CHAUSSIGNAND, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2010, dressé par Mr MAURIN,

après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	/	139 157,56 €
Opérations de l'exercice	905 808,77 €	1 108 404,54 €
TOTAUX	905 808,77 €	1 247 562,10 €
Résultat de clôture	/	341 753,33 €

LIBELLE	INVESTISSEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	2 104,17 €	45 912,42 €
Opérations de l'exercice	341 885,58 €	149 612,12 €
TOTAUX	343 989,75 €	195 524,54 €
Résultat de clôture	148 465,21 €	/

Besoin de financement
Excédent de financement

148 465,21 €

Restes à réaliser

9 087,00 €

Besoin de financement des RAR
Excédent de financement des RAR

9 087,00 €

Besoin total de financement
Excédent total de financement

157 552,21 €

2°) Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

157 552,21 €

au compte 1068 investissement

184 201,12 €

au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté

3°) Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

4°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

5°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

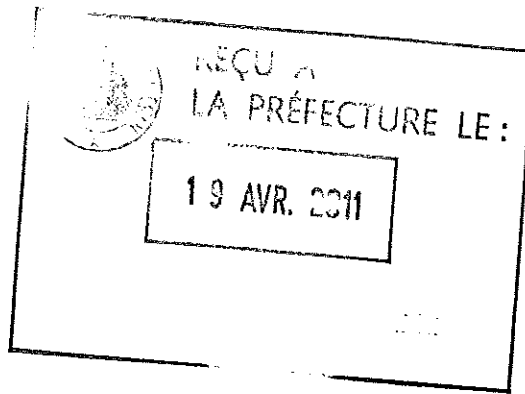
Ont signé au registre des délibérations M MAURIN-CHAUSSIGNAND-TESTON-CROZIER-AUZAS-BEUGNET-BOUAZZA-CORNET-HILAIRE.

JOLLIVET-SALA-VERNET-VOLLE

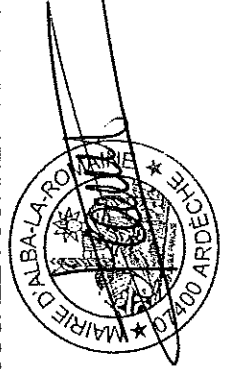
Le Maire ne prend pas part au vote

Le Maire, Pierre MAURIN

DELIBERATION N° 2011/14



2011/035



2011/036

HP

